

Conseil d'école du 5/11/2020

*Enseignants :Poezevara Anne-Marie-Tombacco Aurélie-MOREL Géraldine-Bardouil Corinne-Le Corre Céline-Le Blévec Anaëlle-Levent Frédéric-Talbot Christelle-Tourneux Isabelle-Dréo Emilie

*Mairie : Mme Boleis (élue à l'Éducation)

*Parents délégués: Grisot Claire/Meder Frédérique/Le Sommer Vincent/Boye Maïté/Livory Bruno/Berengui Fanny/Lathuilière Cécile et Texier Régis remplaçant

*DDEN : M Maignan

1) Présentation du nouveau conseil d'école

Le conseil d'école est donc désormais constitué des personnes nommées ci-dessus.

2) La rentrée

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, la rentrée s'est bien passée. Nous sommes chargés : 182 élèves pour 7 classes, ce qui fait une moyenne de 26 élèves par classe. La répartition est la suivante :

- CP Mmes POEZEVARA et DREO : 28
- CE1 Mmes TOMBACCO et MOREL: 25
- CE1/CE2 Mmes BARDOUIL et LE CORRE: 25
- CE2 : Mmes LE BLEVEC et DREO : 25
- CM1 M LEVENT : 27
- CM1/CM2 Mme TALBOT: 25 (14 CM1/11 CM2)
- CM2 Mmes TOURNEUX et LE CORRE : 27

Il y a 3 AESH sur l'école qui accompagnent, pour le moment, 5 élèves. Je dis pour le moment car 2 sont à l'étude à la MDA.

C'est la 2^o année que nous sommes chargés. Comme je l'ai expliqué lors de la réunion générale, Mme Conan (Inspectrice de la circonscription de Lorient sud) a parlé de notre situation à l'inspecteur d'académie (M Blanès), mais il n'y a pas d'ouverture de classe possible. En effet, les effectifs sont pris en compte mais les PCS des familles aussi. Or, sur Ploemeur, elles sont très élevées, c'est pourquoi ce n'est pas encore possible aujourd'hui.

4) Le règlement intérieur et le protocole sanitaire

Règlement intérieur : nous avons modifié des petites choses l'an dernier. Nous pensons qu'il est très bien comme cela et nous ne souhaitons plus le modifier. Notons que, dans notre école, il est très bien respecté. Nous n'avons pas de problème de discipline. Le seul point est parfois « le retard ». Merci de veiller à être à l'heure car nous n'avons pas de personnel pour ouvrir les portes. Ce sont les AESH qui se chargent de cela, les jours où je suis en classe. Cela n'entre pas dans leurs tâches mais elles le font pour aider.

Protocole sanitaire : en ce qui concerne le nouveau protocole sanitaire, tout se passe bien pour le moment. Les adultes restent toujours masqués et depuis le 2/11, tous les enfants de l'école le sont aussi. Ils semblent s'y faire. Dans la cour, nous avons fait des zones afin que les élèves jouent par classe. Nous avons repris le fonctionnement que nous avons lors du déconfinement en mai. Les 2 classes du rez-de-chaussée accueillent désormais les enfants dans l'impasse Villemain

(derrière l'école). Ceci réduit encore plus le nombre de familles groupées lors des entrées et sorties. Il y a donc ces 2 classes qui sont accueillies derrière (les enfants jouant aussi derrière lors des récréations), 3 classes sur le côté (vers les vélos, passage Villemain) et 2 à l'entrée principale.

Du côté des familles, nous notons un bon respect. Dès que les enfants sont malades, ils sont gardés. Cela évitant la prolifération du virus quel qu'il soit puisque nous sommes dans le doute. Il est important de poursuivre sur cette voie .

5) Les projets de classes

Nous vous les notons mais il est évident que dans le contexte actuel, plusieurs d'entre eux n'auront pas lieu. Je mets en gras ce qui a déjà eu lieu.

***CP et CE1 :**

-patins à glace

-natation

-poney

-rugby

-jardinage

-judo ?

-École et Cinéma (3 films dans l'année)

-liaison GS/CP pour les CP avec des rencontres au cours de l'année

-parrainage CP/CM1CM2 et CE1/CM2. Les petits ont un parrain chez les grands. Des activités communes sont mises en place pour que des liens se créent. Ainsi, les petits ont un référent vers qui se tourner en cas de besoin. Les CP ont fait de la compote avec leurs parrains et les CE1 sont allés faire du Land'Art sur la plaine Oxygène.

Pour les CE1, normalement, une pièce de théâtre est prévue avec les parrains, comme l'an dernier.

***CE1/CE2 :**

-natation

-patins à glace

-rugby

-judo ?

-SeauS Blavet : voici les objectifs:

Le projet a pour but de sensibiliser les élèves à la qualité de l'eau et à l'éco-citoyenneté.

La démarche choisie s'appuie sur deux principes pédagogiques :

- Rencontrer l'eau sous tous ses aspects (scientifique, économique, symbolique, émotionnel).

- Mettre les enfants en démarche de projet pour préserver le milieu naturel.

***CE2 :**

- Liorzhou pour le mois du Développement durable

- rugby

- foot gaélique

- natation

- patins à glace

- cinéma

- rédaction d'un petit journal

- projet radio balises

Et comme tous les ans : Langue des signes et questionnements autour du genre, des stéréotypes etc

*CM1 :

-kayak

-natation

-rugby

-judo ?

- **projet éco'école avec l'agglomération de Lorient et l'association La feuille d'érable (3 interventions autour du tri et du recyclage)** + visite éventuelle du centre de tri de Caudan
- semaine de la Presse (printemps)

*CM1/CM2 et CM2

-kayak pour les CM1/CM2

-voile pour les CM2

-natation

-rugby

-judo ?

-classe de neige du 13/03 au 20/03 si cela est envisageable

-Intervention de la MAE pour sensibiliser au « Rôle des écrans »

-Émission avec Radio balises

-Liaison école/collège (fin novembre, des anciens élèves de CM2 vont venir pour répondre aux questions préparées par les CM2) puis il y aura des visites au collège avec des activités pédagogiques de prévues.

-parrains des petits

-théâtre normalement pour les CM2

6) Les projets d'école

-Jeudi 17/12 était prévu un marché de Noël mais celui-ci ne pourra pas se faire.

-Mardi 18/05 est prévu un spectacle à l'Océanis

-Fin d'année scolaire, projet avec Tarek, street artiste.

-25/06 : fête de l'école

7) PPMS

Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sécurité. Nous avons obligation de faire 2 exercices par an : un exercice « Attentat, intrusion » et un exercice « Risques majeurs » (c'est-à-dire pour nous, tempête).

Nous avons fait un exercice « Attentat, intrusion », le jeudi 15/10/20. Les enfants ont été préparés afin que cela ne soit pas anxiogène. Les classes du RDC ont fuit et les classes de l'étage se sont cachées. Cela fait malheureusement partie des risques de notre pays et il faut que les enfants sachent comment réagir.

Une classe a été agitée pendant l'exercice. Nous en referons donc un avant les vacances de Noël. De plus, nous venons d'être dotés, par la mairie, d'un système d'ouverture à distance du portail. Celui-ci a une fonction permettant de lancer une alerte lors d'une intrusion en

contactant en même temps, les forces de l'ordre. Nous essayerons donc avec ce système lorsque tout sera paramétré.

Il est important que les enfants prennent cet exercice au sérieux.

8) Évaluations nationales CP et CE1

Comme l'an dernier, des évaluations nationales devaient être passées pour les CP et les CE1. Cela a eu lieu mi septembre. Cela permet de faire un état des lieux sur le niveau des élèves, surtout après la période de confinement vécue l'an dernier.

Les 4 enseignantes ont convié les parents à une réunion de restitution le mardi 13/10. Ainsi, ils ont pu avoir des explications au sujet des différents items.

Des choses vont être mises en place pour les élèves en difficulté (APC, PPRE).

Pour les CP, de nouvelles évaluations auront lieu en janvier. Cela permettra de voir l'évolution de l'élève.

9) Informatique

Nous allons être dotés de tablettes (15/école). C'est ce que la mairie va fournir à chaque école élémentaire.

Nous allons donc recevoir une formation, au cours de l'année, par l'Éducation nationale, afin d'apprendre ce qu'il nous est possible de faire avec, sur le plan pédagogique.

Nous vous ferons part, lors de nos prochains conseils d'école, de notre avancée en la matière et de l'utilisation que nous en ferons.

Nous gardons la salle informatique. Elle sera gérée par l'APE. Ceci avait été vu avec le service informatique, mais il faut que nous mettions cela sur papier.

10) Point travaux

Ce qui a été fait :

-la classe de Mme Le Blévec a totalement été aménagée dans la salle polyvalente (tableau réglable en hauteur, TBI, rampe d'accès extérieur, peintures). Elle a pris possession des lieux depuis la rentrée.

-pavoisement : nous avons le plaisir d'avoir, sur notre façade, les 3 drapeaux : français, européen et breton.

-la classe de Mme Tourneux a été repeinte cet été.

-de nouvelles installations ont vu le jour dans la cour. Les cabanes ont été enlevées car elles étaient dans l'herbe et plus rien ne poussait. L'objectif est de refaire pousser l'herbe.

-des tapis grattoirs ont été fournis, pour que les élèves puissent se frotter les chaussures avant de monter dans les escaliers.

-le portail, à l'arrière de l'école, a été changé.

-du mobilier pour la bibliothèque. Nous souhaiterions refaire totalement cette bibliothèque qui est assez triste. J'ai envoyé une demande de matériel et j'ai eu le plaisir d'avoir très rapidement une réponse favorable de la part de la Mairie. Nous allons donc recevoir du joli mobilier neuf.

-l'ouverture du portail à distance : comme je vous le disais, nous avons reçu tout le matériel : un téléphone portable (qui sonnera lorsque quelqu'un sonnera et qui me permettra de voir qui est cette personne et de lui ouvrir à distance), des badges (permettant de commander des ouvertures et de contacter la Police en cas d'Intrusion, des cartes magnétiques pour ouvrir et une tablette. J'ai contacté M Strugeon en lui demandant un Rdv avec la société afin qu'on nous explique tout le fonctionnement. C'est une très bonne chose.

Nous sommes ravis pour tout cela.

Quelques autres demandes :

-peinture de la bibliothèque

-peinture de sol dans la cour : jeux. J'ai envoyé un mail aux services techniques afin de savoir si cela se faisait par eux ou s'ils prenaient une entreprise extérieure. Ils sont venus immédiatement voir et ils m'ont dit que nous pouvions faire notre demande, ils verraient cela. Nous allons donc faire cela. Les enfants aiment beaucoup cela, surtout les plus jeunes.

11) Questions diverses

Je mets en noir les questions concernant l'école et dont les réponses ont été formulées lors d'un conseil des maîtres par l'ensemble de l'équipe et en rouge, celles qui concernent la Mairie et qui ont été traitées par Mme Boleis.

1. Des jeux ont été supprimés dans la cour (cabanes, paniers de basket, tables) et ont été remplacés par des bancs abrités. Cela ne me semble pas adapté à des enfants de primaires.

La Mairie pourrait-elle remettre des jeux ?

En fin d'année dernière, la Mairie a contacté l'école pour dire qu'elle souhaitait enlever les cabanes. L'objectif est de refaire pousser de la pelouse (demande de notre part dans des conseils précédents). La présence de ces cabanes faisait que les enfants allaient toujours à cet endroit et que le sol était piétiné sans cesse. N'ayant plus d'herbe ; lorsqu'il pleuvait, ils piétinaient ainsi dans la boue.

Nous avons regardé ensemble le catalogue.

Ils étaient plutôt fixés vers du matériel de cour comme celui qui a été mis. Nous étions conscients que cela semblait adapté aux plus grands mais nous nous sommes dits que nous installerions des jeux avec des peintures au sol pour les plus petits.

Mme Boleis, à ce sujet, a demandé qu'une concertation avec toutes les écoles puisse avoir lieu au sujet des aménagements des espaces.

2. De nouveaux jeux pour les plus petits vont-ils être mis en place ?

En fonction des budgets, nous verrons s'il est envisageable d'installer, en plus des peintures, 1 ou 2 jeux pour les plus petits.

Notez que nous avons en parallèle décidé d'acheter des jeux pour les récréations. Nous venons de recevoir notre commande. Nous allons mettre cela en place. (cordes, jeux d'équilibre et autres).

3. **Une surveillance des devoirs peut-elle être organisée le soir au périscolaire?**

L'aide aux devoirs ne peut être mise en place par la municipalité, sur les temps périscolaires, car c'est une compétence Éducation Nationale.

Cependant une surveillance des devoirs existe déjà sur la base du volontariat des élèves.

4. Le non-remplacement d'AVS a posé des soucis l'année dernière. Qu'est-il prévu cette année?

Nous faisons remonter l'information mais comme pour les remplacements d'enseignants, ce n'est pas nous qui gérons.

Notons que des enfants sont sans AESH car leur dossier est en cours de traitement à la MDA (Maison de l'Autonomie) et cela est une autre chose.

5. **« Ma fille va au centre de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce n'est jamais la même personne à l'accueil le matin. Pourriez-vous faire en sorte d'avoir**

sensiblement la / les mêmes personnes afin de faciliter l'accueil et la séparation avec le parent ? Le problème ne se posait pas lorsqu'elle allait à Paul Gauguin. "

Proposition des Parents Délégués : Avoir un trombinoscope de l'ensemble des membres de l'équipe périscolaire à l'entrée (exemple à l'entrée de la châtaigneraie)

Un roulement dans l'équipe d'animateurs est réalisé les mercredis et pour les vacances pour respecter l'organisation du travail des agents.

Il n'est pas possible d'avoir le même animateur sur les temps d'accueil matin et soir.

Un trombinoscope des animateurs est en cours de réalisation.

6. Quel est le délai d'annulation pour le centre de loisirs ? J'ai appelé un vendredi après-midi pour annuler le mercredi après-midi suivant. Mon annulation a été refusée car délai de prévenance dépassé... Plus de 48h pourtant.

Question complémentaire des Parents Délégués : Est-il possible de rappeler les règles pour les inscriptions et annulations à l'accueil périscolaire et pour la restauration?

Extrait du site ploemeur.com

"MERCREDIS ET PETITES VACANCES SCOLAIRES :

A la demi-journée ou journée, avec ou sans repas. Une inscription est obligatoire.

Horaires : 7h30-19h00

7h30-9h30 : arrivée échelonnée des enfants

12h00-13h15 : repas (le départ des enfants se fait jusqu'à 12h30)

13h00-14h00 : accueil des enfants arrivant l'après-midi

17h00-19h00 : départ échelonné des enfants.

Pour toute annulation ou inscription impromptue, jusqu'à la veille via le portail .

Toute absence non justifiée (sauf certificat médical) sera facturée."

Un règlement est publié sur le Portail Famille (rubrique " infos pratiques").

Les délais d'annulation sont différents entre les mercredis et les vacances.

Mme Boleis reste disponible pour toute information complémentaire concernant les questions Mairie.

7. Comment est organisée la bibliothèque de l'école? son accessibilité (libre ou avec enseignant, accès aux PMR, etc), son renouvellement documentaire, l'attrait du lieu?

(observation d'un parent que les titres présents étaient anciens)

Question complémentaire des Parents Délégués : Est-il possible de faire appel au service civique pour animer? Renouveler les livres par du prêt ou même de l'achat neuf ou d'occasion (Sillage, Book Hémisphère, Tarz Heol, ...)?

Chaque classe peut emprunter des livres, c'est l'enseignant qui gère sa façon d'utiliser la bibliothèque de l'école.

Pour ce qui est de l'accès PMR, il n'y en a pas puisque celle-ci est à l'étage.

L'attrait du lieu : tout comme vous, nous sommes conscients qu'elle est un peu « vieillotte » mais nous ne pouvons pas demander tout en même temps en termes de travaux. Nous avons donc décidé cette année de nous occuper de la bibliothèque (voir ci-dessus : nouveau mobilier qui va arriver et demande de peinture faite).

Pour le service civique : nous n'en n'avons pas.

En ce qui concerne le renouvellement des livres, nous en achetons des neufs tous les ans et nous avons aussi des dons de parents. Nous pourrions envisager la présence d'un parent, un après-midi par semaine

ou tous les 15 jours, afin de faire vivre cette bibliothèque. Les classes y viendraient. De plus, nous sommes preneurs d'une aide pour plastifier les livres.

Lorsqu'il y avait une EVS (secrétaire), il y avait un logiciel mais très compliqué sans personnel de gérer cela.

8. Plusieurs parents de la classe bilingue de la Châtaigneraie souhaiteraient connaître l'organisation envisagée par l'Éducation Nationale pour l'ouverture de la classe bilingue CP à la rentrée prochaine.

En ce qui concerne l'avenir des CP bilingues pour l'année scolaire 2021-2022, le sujet est entre les mains de l'Éducation Nationale qui est seule habilitée à décider.

Dès que la solution sera connue, Madame Conan, Inspectrice, prendra contact avec nous (Mme Hascoët et moi-même) pour nous en informer.

9. Pourriez-vous nous faire un retour sur l'exercice PPMS? Qu'attendez-vous des parents pour préparer les enfants en amont, afin que l'exercice se passe au mieux?

Le sujet a été évoqué au début.

Pour ce qui est de préparer les enfants en amont, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire que vous fassiez quoique ce soit car nous le faisons dans nos classes. Ainsi, le message est uniforme et adapté à l'âge. Cependant, vous pouvez nous faire un retour sur ce qu'a compris votre enfant de cet exercice (pour les petits) ou sur son ressenti s'il est particulier (peur).

10. Est-il possible de transmettre les informations du cahier de liaison par mail (ou autre tel que toutemonnée.com) afin que les parents séparés puissent bien être tenus au courant de toutes les informations ?

Pour les situations conflictuelles, les parents peuvent le signaler à l'enseignant qui, dans ce cas, transmettra **systématiquement** les mots du cahier par mail.

Pour ce qui est des documents importants, liés à la scolarité de l'enfant (livrets d'évaluation, dossiers de 6°), nous le faisons déjà.

Bien cordialement

Isabelle Tourneux, directrice.